

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois



EDITO

Le gouvernement se prépare à valider in extenso un accord antisocial et minoritaire signé entre le MEDEF et les organisations Cfdt-Cftc-Cfe/Cgc. Cet accord en trompe l'œil est un véritable miroir aux alouettes, il se veut sécurisant pour les salariés mais en fait ce sont les employeurs qui y gagnent de nouveaux outils de flexibilité.

Le Medef a impulsé un accord mal écrit, imprécis, voire même inapplicable car contraire à des textes aussi fondamentaux que la Constitution, la convention 158 de l'Organisation internationale du travail.

Le gouvernement qui s'enlise dans des choix politiques contraires au mandat que lui ont confié la plupart de ses électeurs, a besoin d'un accord pour valoriser sa politique et son action. Il n'hésite pas à transgresser la démocratie sociale, en soutenant un accord minoritaire en termes de représentativité, ainsi que la démocratie parlementaire en utilisant une procédure d'urgence et en empêchant l'analyse du contenu par les députés de la majorité qui sont invités à valider sans commentaires.

Cet accord, s'il est retranscrit dans la loi, va profondément changer nos conditions de travail, les procédures de licenciement économique, le licenciement lui-même et sa contestation, le contrat de travail, le code du travail... En fait il va marquer le début d'un nouveau modèle économique et social qui va faire la part belle à l'ultralibéralisme qui fait déjà tant de dégâts et de misère à travers la mondialisation.

Organisation syndicale responsable au service des salariés, la Cgt appelle à mobilisation contre cet accord. Critiquer le gouvernement est une chose, s'organiser pour le mettre en échec sur des projets contraires à nos revendications et aux valeurs tirées de notre constitution et des engagements du Conseil National de la Résistance, est bien plus essentiel.

Notre avenir est entre nos mains, il n'existe pas de choix alternatifs aux dramatiques conséquences de cet accord. Ensemble, nous devons tout faire pour que le 5 mars soit un avertissement sans précédent qui fasse prendre conscience à François HOLLANDE et Jean-Marc AYRAULT qu'ils se trompent de choix et que l'austérité n'est pas une solution à la crise financière, du moins pas l'austérité pour les salariés, les sans emploi et les retraités qui sont trop souvent montrés comme responsables des situations économiques dégradées des entreprises, de la protection sociale, des services publics...

Mohamed Bouazizi s'est immolé par désespoir quant à son avenir en Tunisie le 4 janvier 2011. La Tunisie s'est enflammée et les émeutes ont participé au déclenchement de la révolution tunisienne.

Djamal Chaab à Nantes, le 13 février 2013, a mis fin à ses jours par immolation devant une agence Pôle Emploi, en raison de sa détresse sociale et de l'inhumanité avec laquelle les questions de société sont traitées dans le système actuel. Dans notre société moderne ce geste est traité comme un fait divers et a rassemblé 200 personnes à Nantes.

Il est grand temps que nous sortions de cette vision fataliste que tente de nous imposer le système capitaliste, grand temps que nous fassions prendre conscience et que nous prenions conscience nous même de la force dont disposent ceux qui contestent ce système et ses choix, dans le rassemblement et dans l'unité.

Le 5 mars nous offre cette opportunité !

Très fraternellement
Jean-Louis MOREL



Non à une loi qui facilite la flexibilité et les licenciements.

Tous dans l'action le 5 mars !

Des plans de licenciements sont annoncés quotidiennement et nous comptons 1000 chômeurs supplémentaires tous les jours. La lutte contre le chômage appelle à une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi.

Pourtant, le Medef veut encore plus de facilités pour licencier en s'attaquant au code du travail grâce à l'accord signé le 11 janvier. Le gouvernement, à l'occasion du Conseil des Ministres du 6 mars, veut le transposer dans la loi.

Cet accord, refusé par 2 des 3 grandes organisations syndicales confédérales, organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs, au bénéfice des employeurs.

Nous devons nous mobiliser pour que cet accord ne soit pas retranscrit dans la loi.

Mobilité ou viré (article 15).

Les salariés pourront être licenciés pour motif personnel en cas de refus de mobilité interne à l'entreprise ou sur la France entière

Faciliter les licenciements (article 20).

Le patronat pourra décider de la procédure de licenciement et du contenu du plan social par simple accord d'entreprise. Il pourra licencier plus facilement et plus rapidement

Généralisation du chantage à l'emploi (article 18).

Les salariés qui refusent l'application d'un accord collectif de baisse de salaires ou d'augmentation du temps de travail seront licenciés pour motif économique individuel. Le motif du licenciement sera inattaquable.

Les patrons à l'abri des juges (titre V).

Les possibilités de recours juridiques des salariés sont limitées dans le montant et dans la durée. Pour la contestation des licenciements au Conseil des Prud'hommes, la durée de recours juridique est réduite de 5 ans à 24 ou 36 mois. **C'est une mesure injuste qui favorise l'impunité patronale.**

Cette journée nationale doit exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité ; l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions.

**Le mardi 5 mars,
tous dans l'action avec arrêt de travail,
tous à la manifestation
pour empêcher un recul du droit des salariés.**

**Rassemblement à partir de 16h30
Devant le Conseil Général à Vesoul (Rue de la Préfecture)
ou
Quai MAVIA à GRAY**



Résolution de l'Assemblée Générale de rentrée

L'union départementale Cgt de Haute-Saône réunie en AG de rentrée, le 8 février, constate que la situation économique et sociale en France, comme en Europe ne cesse de se dégrader sous les politiques d'austérité mises en œuvre dans tous les pays. Partout le patronat se sert de la crise pour remettre en cause les droits sociaux et les garanties collectives, faire pression sur le niveau des salaires et réduire les prestations sociales, conduisant à précariser et paupériser des couches de plus en plus nombreuses de salariés et de retraités.

L'accord national interprofessionnel pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés, conclut le 11 janvier dernier, s'inscrit dans cette logique. Il accentuerait la flexibilité et la précarité, au lieu de sécuriser l'emploi et les parcours professionnels.

Au travers de toutes les négociations en cours ou à venir (retraite-chômage-qualité de vie au travail et égalité professionnelle) **le patronat veut imposer un nouveau modèle économique et social**, ou le gré à gré entre patron et salarié remplacerait le Code du Travail.

Cet accord minoritaire, ne correspond pas aux engagements pris par le gouvernement lors de la conférence sociale de cet été. Il ne doit pas être retranscrit dans la loi. Celle-ci doit, au contraire, permettre une véritable sécurisation du travail.

C'est la responsabilité des parlementaires que de faire la Loi, Elus pour le changement, ils ne doivent pas poursuivre cette régression sociale. La Cgt entend continuer à faire entendre auprès d'eux ses arguments et ses propositions.

La mobilisation des salariés est indispensable.

L'union départementale Cgt de Haute-Saône décide de construire une puissante journée de mobilisation réunissant toutes les professions début mars, comme il en a été décidé au Comité Confédéral National réuni les 5 et 6 février.

L'Union Départementale Cgt Haute-Saône appelle toutes ses organisations, ses syndicats et l'ensemble de ses adhérents à multiplier les rencontres avec les salariés pour informer sur le contenu de l'accord et les propositions de la Cgt, pour leur proposer l'action et décider, avec eux, des formes de mobilisations allant jusqu'à la grève, dans l'unité la plus large possible.

Construire une puissante mobilisation pour empêcher la transcription de cet accord et gagner une loi favorable est à la portée des salariés, en nous appuyant sur la confiance qu'ils manifestent à la Cgt.

Plus que jamais, la crise c'est eux, la solution c'est nous !

ÉLECTEURS DES TPE, NOUS AVONS PLACÉ LA CGT EN TÊTE !

La CGT salue les électrices et les électeurs des très petites entreprises qui se sont exprimés lors du scrutin de décembre 2012, donnant à la CGT devant la 2e et 3e organisation syndicale à 19,26 % et 15,25 %

LA **1** ÈRE PLACE pour les représenter avec **29,54%**

Ceci malgré les très nombreux obstacles (retard, bulletin de vote compliqué, vote Internet impossible...).

La CGT est déjà intervenue auprès du gouvernement pour que les prochaines élections auxquelles nous serons appelés se déroulent dans de toutes autres conditions.

DES COMMISSIONS PARITAIRES POUR NOUS REPRÉSENTER :

En premier lieu, il est indispensable que nous puissions voter pour des représentants au sein de véritables institutions représentatives spécifiques aux TPE. Ainsi, **la CGT agit pour obtenir la mise en place de commissions paritaires interprofessionnelles afin de traiter concrètement des questions auxquelles nous sommes confrontés, comme dans toutes les entreprises.**

De telles commissions ont commencé à voir le jour dans le secteur de l'artisanat. Pour la CGT il faudrait en généraliser le principe dans les autres secteurs tels que les professions libérales (un accord dans ce sens a été signé par tous les syndicats et l'UNAPL), le commerce, les petites associations, les particuliers employeurs...

LES REVENDICATIONS PORTEES PAR LA CGT

Voici les principales revendications défendues par la CGT dans les négociations de branches et sur le plan interprofessionnel.

Revalorisation de tous les salaires

à partir d'un SMIC brut à 1 700 € base des grilles de salaire pour 35 h hebdo ; (400 € mensuel en plus comme demandé par 69% des salariés des TPE) ;

Une autre approche de la fiscalité

des petites entreprises, un meilleur accès au financement bancaire, une autre relation à la sous-traitance.

Droit d'accès, au choix du salarié, à une formation

pour une évolution de la qualification, du travail, du salaire ;

Un autre partage des richesses, depuis 20 ans les grands groupes soutenus par le MEDEF ont privilégié l'enrichissement de leurs actionnaires au détriment des salaires, ce qui pénalise aussi les TPE.

Droits sociaux identiques à ceux des grandes entreprises (mutuelle, prévoyance, culture, indemnité déjeuner, vacances, 13e mois...)

Paiement de toutes nos heures supplémentaires

Protection de nos emplois et de notre travail

pas de facilité pour licencier ;

Arrêt de toute précarité résultant des temps partiels imposés, des CDD, de l'insuffisance de couverture sociale ;

Égalité femme/homme, reconnaissance de notre travail, respect de notre dignité au travail ;

Franche-Comté

Résultats	Cadre + Non Cadre	
	Suffrages Exprimés	%
Solidaires	377	4,29
CFDT	1789	20,37
CFE/CGC	129	1,47
FO	1244	14,17
CFTC	541	6,16
UNSA	603	6,87
CGT	2284	26,01

Résultats Elections Chambres d'Agriculture MSA Février 2013

Collège 3A Salariés production agricole

Départements	25 + 90	25	90	39	70	FC	%
Inscrits	1766	1611	155	1205	1178	5915	
Exprimés	313	286	27	209	211	1046	17,68
CFDT	93	93		52	56	294	28,11
CFE-CGC	54	45	9	46		154	14,72
CGT	79	71	8	76	66	300	28,68
UNSA	87	77	10	35	89	298	28,49

Collège 3B Salariés des groupements professionnels agricoles

Départements	25 + 90	25	90	39	70	FC	%
Inscrits	3009	2865	144	1629	1696	9343	
Exprimés	830	795	35	468	508	2636	28,21
CFDT	367	367		135	164	1033	39,19
CFE-CGC	182	156	26	65	58	487	18,47
CGT	82	73	9	127	46	337	12,78
UNSA	199	199		141	240	779	29,55

Résultats Elections Clinique St Martin Décembre 2012 Délégation Unique du Personnel

1^{er} collège

Titulaires

ROUSSELOT Frédérique
THOMASSIN Gaëlle

Suppléants

KLERCH Sylvie
PAUFERT Joëlle

2^{ème} collège

Titulaires

BREYER Bérangère
ECHARD Sandrine

Suppléants

DEDEL Andrée
LYONNET Emilie

Résultats Elections John Deere

Février 2013

ELUS CGT POUR LE PREMIER COLLEGE DELEGUES DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DORDOR Yves Département peinture	SIMON Jacky Département montage jd1
POINSOT Jean-Pierre Département magasin	GRAPPOTTE Didier Département montage jd1
DENIZOT Franck Département soudure	COURANT Etienne Département montage jd1
FOUILLOT Patrick Département montage jd1	CHATELET Jérôme Département tôlerie
FELIX Frédéric Département montage jd2	DUCHENE Fabrice Département magasin
PAQUIS Philippe Département soudure	PESEUX Gaston Département cariste soudure

ELUS CGT POUR LE PREMIER COLLEGE COMITE D'ETABLISSEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FOUILLOT Patrick	MALLET Christian
GRISOT Joël	CASELLA Michel
POINSOT Jean-Pierre	DENIZOT Patrick
DENIZOT Gérard	DECUGNIET Frédéric

Informations négociation retraite complémentaire

Syndicats et patronat sont dans la dernière ligne droite des négociations sur les retraites complémentaires. Le Medef prétend faire encore **baisser le pouvoir d'achat des pensions et raboter les futurs droits à retraite des actifs**. De son côté le gouvernement envisage aussi des mécanismes qui pourraient accentuer le décrochage du niveau de vie des retraités.

La CGT a fait des propositions de nature à équilibrer l'Agirc et l'Arrco à l'horizon 2017.

Lors de la réunion de négociation du 6 février, la partie patronale a présenté ses nouvelles propositions. Préalablement, elle a indiqué que le projet de la CGT, défendu à l'occasion de la précédente séance, était très éloigné de ses propres positions.

Rappelons que le projet CGT est basé sur une augmentation des ressources, sur le maintien, à minima, du pouvoir d'achat des retraités et sur la préservation des intérêts des futurs retraités. Si l'on peut noter que la partie patronale en a un peu rabattu sur ses positions, renonçant par exemple, pour le moment à remettre en cause les taux de réversion, elle maintient sa proposition phare consistant à revaloriser les pensions à un niveau inférieur de 1 point à l'inflation.

Les 5 organisations syndicales de salariés ont fait front. Elles ont demandé que la discussion porte d'abord sur le principe d'une augmentation des ressources. Ce n'était pas vraiment le scénario imaginé par le Medef. **Le travail de la Cgt dans ces négociations n'y est pas étranger.**

Lors de la prochaine séance de négociation le Medef devra se prononcer sur la question des ressources. Jusqu'à présent, il n'a pas bougé sur ce point, mais la situation est maintenant un peu différente.

L'information des salariés et des retraités, leur intervention, notamment prévue le 5 mars dans le cadre de la mobilisation contre l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2013, peut aider à marquer des points décisifs d'ici le 7 mars, qui marquera la fin de ces négociations.





Mali : info ou intox ?

La France est en guerre au Mali.

Pour le moins un tel événement devrait susciter débats et questionnements pour éclairer, mettre en perspective, confronter les avis, les thèses en présence, notamment sur les origines de la crise, sur les enjeux géostratégiques, économiques dont on nie l'existence mais qui sont pourtant bien réels.

N'est-ce pas là le rôle des médias? N'est-ce pas cela le débat pluraliste et démocratique? Mais à de rares exceptions, le SNJ-CGT constate un véritable enterrement du pluralisme sur l'opération "Serval".

En lieu et place, nous constatons que la communication officielle de l'Elysée, ou de l'état-major et des experts étoilés, est quasiment la seule autorisée, compte tenu de l'interdiction des zones de combat aux journalistes.

Alors pour le SNJ-CGT, l'unanimité de nombreux commentateurs et le ton va-t-en-guerre des médias dominants sont inquiétants.

Cette opération malienne ne serait que « le moindre mal » peut-on lire sous la plume d'éditorialistes. Mais pour qui ? Pour les populations du nord Mali que l'on a laissées des mois durant sans se poser la question de savoir ce qu'elles enduraient ? Pour certains Touaregs qui ne partagent pas les options des islamistes, mais qui sont rangés sous la même étiquette de « terroristes », Pour les otages détenus par les fous de Dieu ?

Et le fait que des années durant, on faisait silence sur le sort de ces pays qui sous les fourches caudines du FMI devaient avaler les remèdes amers des ajustements structurels jusqu'à la lie... Alors, la « Françafrique », que le candidat Hollande voulait bannir, est toujours vivante ?

Et comment ne pas s'interroger sur la légitimité de gouvernements maliens faits et défaits au gré de décisions prises on ne sait où...

Où sont les interrogations sur les risques de dérapage d'une guerre très coûteuse surtout si elle s'éternise ? La prise d'otages en Algérie montre que l'intervention française n'est pas un long fleuve tranquille, comme on tente de l'imposer dans l'opinion via des images d'Epinal.

De rares médias ont osé poser des questions qui fâchent.... sur les éléments de langage, sur l'amalgame concernant les "terroristes".

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à ne pas se contenter de la seule communication officielle que tentent de leur imposer leurs directions.

SNJ CGT

Montreuil le 25/1/2013

MA RETRAITE JE VEUX LA VIVRE DIGNEMENT !

CONTINUITÉ SYNDICALE REVENDICATIVE

Notre Confédération lance une grande campagne sur le thème « la retraite nous voulons la vivre dignement ». Notre USR 70 s'investit bien évidemment dans cette campagne qui concerne les retraités et préretraités... Pour préparer cette action nous avons établi un plan de travail, avec une volonté de réunir le maximum de syndiqués et sympathisants au plus près des lieux de vie, autour des Unions Locales. Une adresse a été faite à près de 250 retraités. C'est ainsi que nous avons déjà tenu trois réunions sur – VESOUL-LURE et RONCHAMP, pour les autres localités :

ST LOUP, LUXEUIL, ce sera le 5 Mars à 9h30 salle de la Mairie. **GRAY**, Mairie d'Arc-les-Gray 7 Mars à 14h30, **HERICOURT**, 1 avenue Jean Jaurès (UL) le 18 Mars à 14h30, **JUSSEY** le 22 Mars 14h30 salle de Justice de Paix.

Pour construire cette campagne, nous avons un quatre pages grand format, qui nous permet de poursuivre le travail d'information, d'expliquer les enjeux aux plans économique et sociale, de faire connaître les revendications syndicales. Ce journal se veut tout à la fois polémique, interrogatif et constructif, il critique et propose, base de notre démarche.

Les retraités ne sont « **ni des nantis-ni des privilégiés** », les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 23 % de la population française et dans les prochaines années nous serons 33 %. Avec la retraite, une nouvelle période de la vie commence, libérée des contraintes du travail salarié, ce temps de travail libéré est intolérable pour le patronat comme le furent les congés payés et la réduction du temps de travail, d'où les campagnes visant à culpabiliser les retraités ! Or, aujourd'hui :

- 50 % des retraités perçoivent moins de 1100 € par mois
- 5 millions ont entre 800 et 1100 €
- 680 000 retraités sont au minimum vieillesse
- 899 € par mois c'est le montant moyen de la retraite des femmes, inférieure à 47 % à celle des hommes
- 25 % des hommes, et 50 % des femmes, arrivent aujourd'hui à la retraite avec le minimum contributif – 620 € par mois au 1^{er} AVRIL 2012 !

Et pendant ce temps la les dividendes versés aux actionnaires grimpent ! OUI, **2013 doit être l'année de la différence et non de l'indifférence, cette campagne est utile, revendicative et offensive – faisons nous entendre !**

Bien évidemment cette campagne sera aussi celle de l'**ADHESION** et d'abonnement à **VIE NOUVELLE**, journal des retraités et préretraitables.

Nous venons de recevoir deux renouvellements d'adhésion, il en reste beaucoup à faire..... **NOUS SOMMES TOUS CONCERNES ACTIFS ET RETRAITES** dans cette démarche de **renforcement** ! Comme le dit Thierry Lepaon, dans Vie Nouvelle « **rien ne se fera si nous ne sommes pas plus nombreux dans la CGT, la clef de tout reste la SYNDICALISATION !** »

Pour l'USR : Maryvonne DUMORA



ASSEMBLEE GENERALE DE RENTREE à Pusy LE 8 FEVRIER 2013



Infos de dernière minute

Nous avons sollicité l'UD FO70 pour la préparation de la mobilisation du 5 mars 2013. Comme cette organisation syndicale avait fait savoir qu'elle n'entendait pas mobiliser avec d'autres organisations que celles qui avaient participé aux négociations (c'est-à-dire ni Fsu, ni Solidaires) nous avons pris soin de ne pas lancer d'invitation autre que celle de FO.

Bien que la confédération FO appelle à mobiliser aux côtés de la Cgt au niveau national, l'UD FO70, sous la pression des syndicats FO Métallurgie a refusé de se joindre à la Cgt et choisit de manifester seule, sans appel à arrêt de travail (même pas la grève générale !).

Nous serons donc aux côtés de Fsu et Solidaires le 5 mars en regrettant toutefois cette division à l'initiative de FO70.

12ème rapport du Conseil d'Orientation des Retraites

Pour la CGT la priorité est la garantie des droits à la retraite des salariés !

Si les retraites sont en danger, c'est avant tout en raison du chômage de masse, de l'amputation des salaires et du doute que les gouvernements successifs et le patronat ont délibérément installé quant à la capacité du système à garantir à long terme le niveau des pensions. Comme le montrent les régressions imposées en Grèce, en Espagne, au Portugal, les marchés financiers ont mis la barre très haute. Profitant de la crise, ils exigent un peu partout un recul des systèmes sociaux solidaires. La France n'échappe pas à cette pression.

La publication des 11ème et 12ème rapports du Conseil d'orientation des retraites (COR) est l'occasion pour le Medef de relancer cette vision catastrophiste. On voudrait tuer notre système par répartition, bâti sur la confiance et la solidarité des générations successives, qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Il y a autre chose à faire que de céder à cette campagne. Après 20 ans de mesures régressives appliquées au système de retraite, mesures dont le rapport du COR expose les conséquences notamment en terme d'inégalités et de baisse du taux de remplacement, il est indispensable de consolider et d'améliorer les garanties des salariés. Il ne s'agit pas de réduire les droits, comme l'exige le patronat dans la négociation ouverte sur les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC, mais, au contraire, de mieux assurer l'avenir sur la base d'un autre partage des richesses.

Pas question de nier les besoins de financement : le nombre de retraités augmentera de plus d'un tiers d'ici 2035. Si l'on veut maintenir un taux de remplacement au minimum de 75% et le pouvoir d'achat des pensions, il faudra bien augmenter en proportion les moyens alloués au financement des retraites. Cela n'est nullement impossible à condition de mettre en œuvre une politique résolument favorable à l'emploi de qualité.

Il est en second lieu indispensable de ne pas considérer la retraite comme un « coût ». Les retraités ne sont pas des privilégiés, mais bien une catégorie de la population désormais indispensable, répondant à nombre de besoins, assurant des fonctions sociales importantes : la vie associative, la démocratie locale, les aides intrafamiliales. Malheureusement ces apports ne sont intégrés ni dans le montant du PIB ni dans l'évaluation de l'échange intergénérationnel. Ils sont pourtant source de richesses et composantes d'un nouveau type de développement.

Il est en troisième lieu urgent d'améliorer les conditions d'intégration pleine et entière des jeunes et des femmes dans le pacte intergénérationnel. Comment les femmes victimes d'inégalités persistantes peuvent-elles avoir confiance dans un système qui les pénalise ? Comment les jeunes peuvent-ils être parties-prenantes d'un système dans lequel ils ne peuvent entrer que de plus en plus tardivement ?

Il faut enfin rétablir l'égalité des catégories sociales vis-à-vis de la retraite. Cela passe prioritairement par la reconnaissance du fait que l'espérance de vie des ouvriers à la retraite est beaucoup plus courte que celle des cadres supérieurs et professions libérales et qu'elle progresse moins vite. Petites retraites, espérance de vie plus courte, état de santé dégradé se cumulent. Ne pas accorder une possibilité de départ anticipé à ces catégories est une injustice insupportable que seul le MEDEF ose encore justifier.

Il n'y a aucune fatalité au « trou des retraites » qui se révèle être d'abord un épouvantail idéologique. Face à la perspective d'une baisse des pensions que veut imposer le Medef, la CGT avance des mesures pour garantir leur financement (taxation des revenus financiers, réforme de la cotisation patronale...) et oppose le projet d'une « maison commune des régimes de retraite » qui serait la garantie d'un socle commun de droits de haut niveau.



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**

